

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Valorisation énergétique des déchets verts ligneux

RAPPORT D'ACTIVITES N° 7

Comité de projet du 02/07/2019

Période : 01/01/2019 au 30/06/2019

Code projet : 190208

Arrêté Ministériel (date de signature) : 01/12/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) : 261.900 €

Budget phase 1/ phase 2 : /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Stephan Vis

083/670.347 – stephan.vis@tiges-chavees.be

Autorité responsable : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

Autorité responsable du suivi technique : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Ornella Dupont

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités : maximum 1 page

En italique, ce qui figurait déjà dans le précédent rapport, pour contextualisation et afin d'éviter d'inutiles reformulations.

1.1. Description succincte du projet

« Développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publics et privés locaux ». Tel est l'intitulé dans la fiche projet. Un chargé de Mission (CM), Stephan Vis, a été engagé à mi-temps pour étudier cette filière locale et en favoriser l'émergence ainsi que pour favoriser la sensibilisation aux enjeux énergétiques globaux et locaux.

Face au contexte énergétique ambiant (boulimie énergétique, raréfaction des ressources (en particulier fossiles), changements climatiques, instabilité des prix, ...) et aux défis qu'un tel constat induit (indépendance énergétique, recours aux énergies renouvelables, objectifs internationaux, européens, nationaux et régionaux), un switch progressif du chauffage au mazout vers le chauffage à la biomasse locale et durable paraît incontournable. En France, en Allemagne, au Luxembourg, les réseaux de chaleur fonctionnant au bois sont légion. Au niveau local du Pays des Tiges et chavées (Ohey, Gesves, Assesse), cette impulsion manque.

Afin de pallier ce manque, quatre étapes ont été identifiées par le GAL :

- 1. Evaluer les gisements locaux en biomasse ligneuse*
- 2. Evaluer les besoins en chaleur*
- 3. Envisager les différentes filières de valorisation de la biomasse*
- 4. Opter pour les filières les plus pertinentes et favoriser la concrétisation du projet.*

Parallèlement à cette mission « biomasse », d'autres aspects liés à l'énergie verte sont suivis : projets éoliens, biométhanisation, énergies renouvelables en général, politiques énergétiques communales (Pollec, ...). En avant pour une transition énergétique !

1.2. Objectifs du projet

En matière de biomasse, il s'agit d'abord d'identifier et d'objectiver : Quelle biomasse ligneuse est présente et en quelle quantité ? Pourrait-on en mobiliser davantage ? Quels sont les grands consommateurs de chaleur ? Quels seraient les projets de chaudière et/ou de réseaux de chaleur les plus pertinents ?

L'objectif est également de fédérer les acteurs sur les problématiques liées à l'énergie en général, sur la biomasse en particulier, d'étudier des scénarii de valorisation de la biomasse ligneuse locale tant sur les aspects économiques, sociaux, qu'environnementaux. Enfin, d'appuyer la structuration des acteurs vers les filières les plus appropriées...

1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	>25 ans	01/02/2016	-

1.4. Modifications du partenariat

Pas de partenariat privilégié à ce stade du projet.

Un « consultant » (Coopeos scrl) a été engagé depuis septembre 2016.

Ce marché a pris fin au mois d'août 2018. Il n'a pas été renouvelé depuis.

Durant ce premier semestre 2019, un consultant en matière de création de structures juridiques a été engagé. Il s'agit de Credal. Il n'est cependant pas considéré comme « partenaire ».

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1. Description des activités

Les 4 étapes (évaluation de l'offre et de la demande, choix des filières et mise en œuvre) initialement identifiées comme des phases « successives » ont progressivement été dépassées par une réflexion parallèle : pour qu'à terme une filière se mette en place, des « expériences exemplatives » sont nécessaires. Mieux que des études théoriques, elles permettent de se poser les bonnes questions, d'identifier les freins, d'estimer les coûts, de fédérer, de concrétiser l'élan...

Ainsi, si l'objectif à terme est de développer un partenariat public-privé autour d'une plate-forme commune, ce partenariat ne coule pas de source. Au-delà des risques financiers de la filière, les freins législatifs et organisationnels pour mêler matières privées et publiques sont nombreux. Dans un premier temps, il s'agit de convaincre les deux parties (privées et publiques) de la pertinence de la filière. C'est pourquoi il s'agit de mettre en place, à petite échelle d'abord, une expérimentation publique d'un côté, privée de l'autre, avec quelques acteurs volontaires.

Par ailleurs, sensibiliser sur l'énergie en général, et agir concrètement sur quelques projets concrets, constitue sans doute la meilleure approche pour une action énergétique concertée à long terme sur le territoire.

Tout ceci figurait déjà dans les précédents rapports, et se trouve conforté lors de ce premier semestre 2019 dont voici les principaux éléments :

1. Le **suivi de l'expérimentation concrète avec la commune** de Gesves constitue certainement le moteur de l'ensemble de la dynamique : **la récolte, le broyage, le séchage, le criblage et la qualité de la combustion** résument les étapes qui permettent d'évaluer la pertinence globale et la viabilité économique de cette valorisation des « résidus » de bois. Un véritable feuilleton !
2. Comment extrapoler cette **expérimentation** communale au **secteur privé, à plus large échelle** ?
3. **Autres énergies vertes** : les projets éoliens locaux sortent de terre. La sensibilisation avec les écoles du territoire se poursuit.
4. **Isol'TaMaison** : La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas : « **Isol'Ta Maison** » est sur le point de démarrer...
5. **Divers** transversaux

Voici les différents points sur lesquels s'attardera ce rapport.

1. Expérimentation communale « valorisation des résidus de bois »

Cet hiver, la chaudière bois de la Pichelotte a fonctionné à 100% avec la plaquette autoproduite : 140m³ de plaquettes de la saison 2 (broyage par Services techniques) et 140m³ de la saison 3 (broyage par prestataire). La plaquette était à 20% d'humidité : parfait !

Vu l'hiver clément, l'entièreté du stock n'a pas été utilisée.

Quelques blocages de la vis et autres pannes plus ou moins récurrentes n'ont pas permis d'incriminer clairement le combustible. Néanmoins, un bouchon à la sortie de la vis s'est formé par deux fois. Au mois de mai, suite à une visite concertée, les services techniques ont fabriqué et installé une plaque métallique pour réduire la pression des plaquettes à cet endroit. Reste à en évaluer l'efficacité.

Pendant ce temps, la « saison 4 » (broyée par les services techniques) séchait au hangar. Moins d'activation du ventilateur, moins de suivi rigoureux. Mais un contrôle plus ou moins régulier a tout de même permis à la matière de sécher progressivement (de 45 à 25%). Ce « laxisme » montre que ventiler de façon régulière n'est pas

indispensable. Le principal est de surveiller que le tas ne chauffe et donc d'activer le ventilateur le cas échéant.

Au mois de mai (le 21), le criblage de la saison 4 a eu lieu. L'aération lors et après le criblage permet encore un séchage ultérieur. Nul doute que les 20% seront atteints d'ici l'hiver, naturellement !

Fin juin (le 25), la saison 5 a innové : Au lieu de faire broyer par un prestataire extérieur puis sécher puis refaire appel à un prestataire pour le criblage, nous avons expérimenté la méthode tout en un : un broyage couplé à un criblage dans la foulée.

Cette méthode expérimentale fait suite à une visite chez l'entreprise Pirothon à Manhay, le 4 juin. Le CM en a profité pour inviter d'autres GAL à se joindre à la visite. Les GAL Pays de l'Ourthe et Meuse@campagne ont ainsi également participé à cette visite très instructive.



Pour rappel, la théorie voudrait qu'on ne crible qu'une fois le broyat séché. L'essai du 25 juin consistait à tester si cette méthode tout en un permettait tout à la fois :

- de faciliter le séchage ultérieur (ce sont en effet les fines qui retiennent davantage l'humidité)
- d'éviter un criblage ultérieur

Il faudra évaluer après séchage la pertinence d'une telle combinaison.

Au-delà de la coordination du projet, de la réflexion aux décisions et à leur mise en œuvre, de la concertation en particulier avec Pierre André (chef des services

techniques environnement de Gesves), des divers calculs (humidité, coût, quantités, rendements), de la communication (par rapport aux voisins du site d'expérimentation ou via les organes plus classiques (bulletin communal, site et newsletter GAL), voici quelques dates clés liées à cette expérience pilote au Ry des Fonds à Gesves et promotion de la biomasse en général :



Valbiom : valoriser les résidus de bois locaux comme combustible

01>06 Passages réguliers au garage communal : organisation des manutentions, mesurage quantités, prélèvements échantillons, régulation et/ou allumage/arrêt ventilateur, ...

19/02 Stagiaire SPW sur inventaire biomasse du GAL

27/02 Elèves de Sorée : infos sur la biomasse en général

5/03 Fernelmont : présence au Collège pour présentation Coopeos sur filière bois

26/03 GAL Condruzes : présentation énergie + cadastre énergétique

29/04 Visite réseau de chaleur de Hotton par PBE

05 Appel d'offre crible 3 fractions (saison 4)

14/05 Intervention à Valbiom (Gembloux) : évaluation du projet (midi de la biomasse)

21/05 Criblage saison 4 ; organisation visite du site et de la chaufferie

04/06 Visite Pirothon (Manhay) : plateforme biomasse (broyage + criblage)

06 Appel d'offre broyage + criblage (2fractions) (saison 5)

25/06 Broyage + criblage saison 5

2. Expérimentation étendue au secteur privé : quelle structure ?

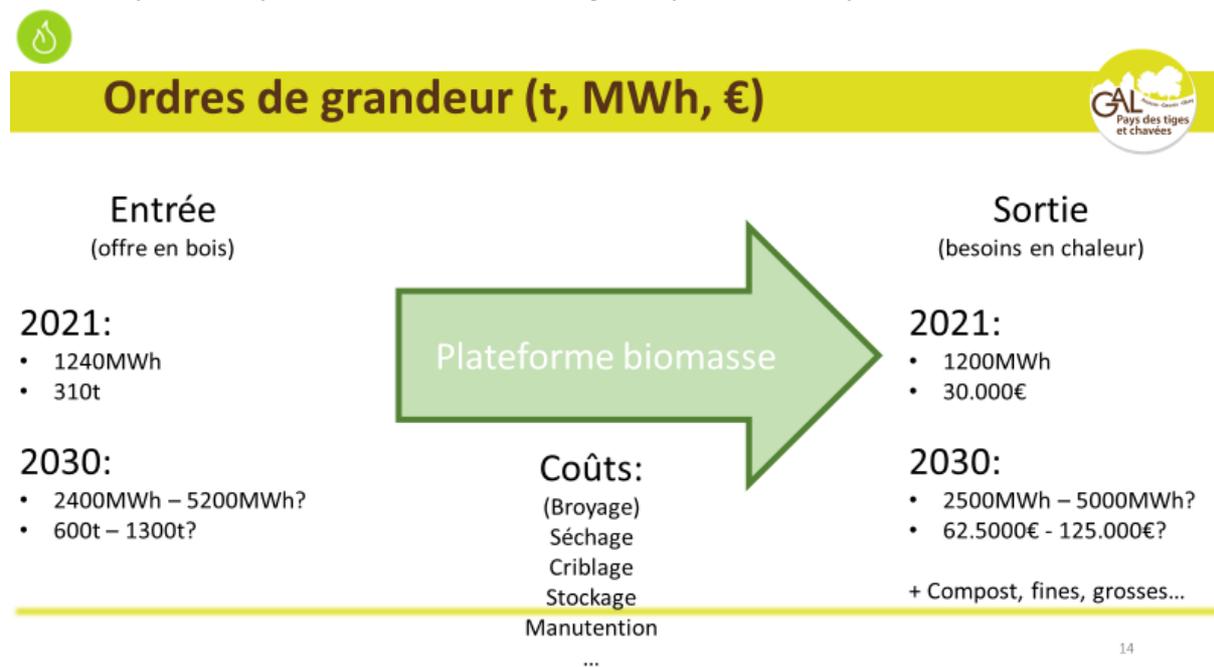
Des discussions avec le gestionnaire du site Biospace (c'est-à-dire Frédéric Mestach) et Coopeos (Frédéric Bourgois) ont permis d'avancer sur certains aspects.

Mais le contexte reste incertain : le projet de réseau de chaleur d'Ohey n'avance guère ; les services techniques de Gesves sont satisfaits de leur actuel système de production (il faut dire qu'ils n'en paient qu'une petite partie) ; le prix du mazout ne grimpe pas ; les incitants pour la biomasse ne se renforcent pas.

Par ailleurs, Frédéric Mestach ne se remet que lentement de son accident (commotion cérébrale) et plusieurs réunions ont dû être annulées.

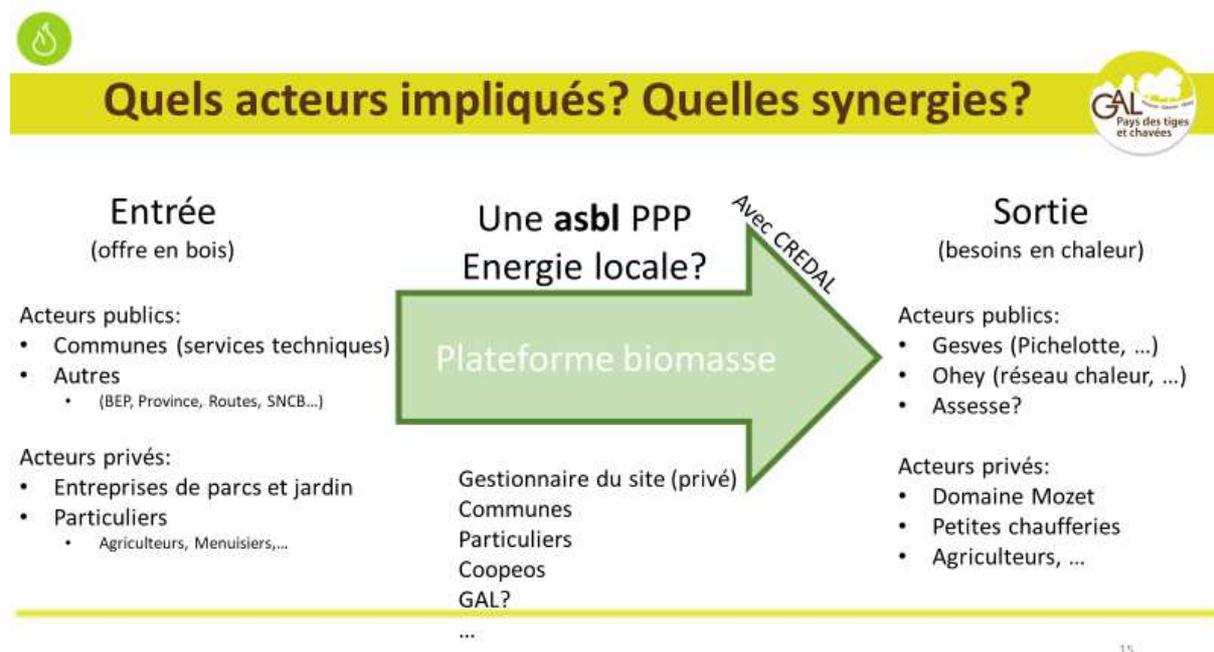
L'idée était de lancer la plateforme dès le mois d'octobre 2019. Mais face à l'annulation en dernière minute de plusieurs réunions et vu le retard de la concrétisation du réseau de chaleur d'Ohey, il semble opportun de remettre la concrétisation de la plateforme d'un an.

Enfin se pose la question de la structure juridique de cette plateforme.



L'objectif est d'y associer privés et public. Comment garantir la pérennisation de l'implication de chaque acteur ? Une coopérative incitera-t-elle les pouvoirs publics communaux à s'y impliquer ? Une « intercommunale » arriverait-elle à motiver les entreprises de parcs et jardins ? Rien n'est moins sûr. Un partenariat public-privé ne coule pas de source. C'est pourquoi le GAL a lancé un appel d'offre de service pour un consultant qui pourrait suggérer la structure juridique idéale. Credal, associé à Syneco, a remporté l'offre. Une première rencontre a eu lieu. Un premier rapport est

attendu pour l'été 2019.



Deux visites agroforestières -encadrées par le consultant engagé pour ce faire- ont eu lieu au début d'année. L'une dans une ferme, l'autre dans un plus modeste jardin. L'objectif y est toujours de planter ou d'entretenir ses haies et/ou arbres de façon à maximiser les services écosystémiques, dont les aspects énergie font partie.

Quelques dates clés :

23/01 Réunion à Biospace avec Frédéric Mestach et Frédéric Bourgois

1/02 Visite agroforestière à Assesse (Ferme de Lizée et à Courrière)
Appel d'offre structure juridique

21/01 Réunion avec Credal ; réunion de lancement

16/06 Village Ouvert et Fleuri (Sorée) : stand biomasse

26/06 Visite réseau de chaleur de Malempré

3. Sensibilisation autour des projets éoliens locaux

Le parc éolien de Gesves-Ohey (les Géantes du Samson) s'est érigé courant du mois d'août 2018. Pour le GAL, ce projet d'énergie renouvelable constitue une belle opportunité pour sensibiliser la population, et les enfants en particulier, aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui.

Les panneaux didactiques ont enfin vu le jour ! Les réunions avec les directions d'école se sont poursuivies, le GAL a introduit un permis d'urbanisme auprès de la Région (après consultation des agriculteurs et de Windvision quant aux emplacements), lancé

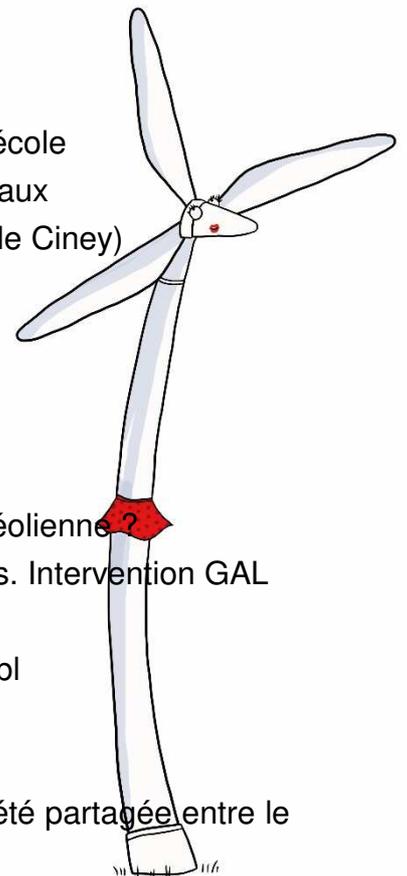
un appel d'offre pour une structure portante créative, imprimé les panneaux. Les services environnement de la commune ont implanté ces belles structures. Cerise sur le gâteau, ce 23 mai les panneaux ont été inaugurés, en présence d'une centaine d'élèves issues de toutes les classes participantes.



Une belle concertation entre divers acteurs ! Le résultat a été unanimement salué par le promoteur Windvision et l'asbl Electrons libres, les directions d'école, les communes, l'EFT Espaces... et les enfants !

Quelques dates clés :

- 14/01 Réunion Panneaux didactiques au GAL avec directions d'école
- 18/01 Rencontre agriculteurs pour emplacement ; relevés panneaux
- 21/01 Réunion sur structure des panneaux avec Espaces (EFT de Ciney)
- 12/03 Introduction Permis d'urbanisme pour panneaux
- 13/03 Visite éolienne école de Faulx avec projet européen
- 03 Appel d'offre Structure panneaux
- 04 Appel d'offre Impression panneaux
- 13/05 Montage panneaux éoliens
- 20/05 Communiqué de presse : Combien d'éléphants pèse une éolienne ?
- 23/05 Inauguration panneaux didactiques réalisés par les enfants. Intervention GAL
- 24/05 Inauguration du parc éolien « Les Géantes du Samson »
- 17/06 AG Electrons libres : Le GAL PTC devient membre de l'asbl
- 18/06 InterGAL (+Aperre) sur photovoltaïque



A noter que le financement des panneaux et de leur structure a été partagée entre le

GAL et les promoteurs (Windvision & Electrons libres).

4. IsoTaMaison

Le rapport d'activités précédent se terminait ainsi : « *Fin décembre, le GAL a appris que le projet était sélectionné, avec une subvention de 32.300€ à la clé. Une belle perspective pour commencer l'année 2019 !* »

Malheureusement, il a fallu entendre l'incompatibilité entre l'appel à projets « plateformes locales de rénovation énergétique » et le projet du GAL, sous le principal motif que « le financement LEADER est subordonné à la subvention ministérielle ».

Mais nous avons voulu persévérer et rebondir. Ceci d'autant plus que la réforme des primes allait rendre l'audit incontournable (pour toucher les primes), sans pour autant en faciliter l'accès. Le projet ITM, en rendant l'audit gratuit, vise à pallier ce frein.

Une nouvelle proposition de financement impliquant les Communes, l'asbl Electrons libres et les entrepreneurs a permis le lancement d'un nouveau projet, avec des objectifs quelques peu revus à la baisse : Expérimentation sur un an, 20 audits, 15 « passages à l'acte » escomptés...

Hypothèses:

	20	audits
objectif:	15	passages à l'acte
estimation:	12.500 €	par rénovation

Dépenses:			
GAL (1/5eme) - 07/2019-07/2020			€ 12.000
GAL Frais de fonctionnement	14%		€ 1.680
GAL Frais de comm'; divers			€ 3.000
Total frais GAL:			€ 16.680
Auditeur - Audits	20	500 €	€ 10.000
Auditeur - Suivis	15	5%	€ 9.375
Total rémunération auditeur:			€ 19.375
Encouragement passage à l'acte:	15	200 €	€ 3.000
Total:			€ 39.055



Financement:				
Communes (total A, G, O)		fft	€ 9.000	soit 3000€/commune, sur budget 2020
EL	20	200 €	€ 4.000	
Entrepreneurs (sur valeur travaux)		1%	€ 1.875	
Primes à l'audit (RW)	20	385	€ 7.700	primes de 110 à 660€
GAL		le reste	€ 16.480	
Total:			€ 39.055	

Les Collèges ont chacun marqué leur accord et leur enthousiasme.

Un appel d'offre pour auditeur logement¹ a été lancé localement. 6 candidats ont répondu. Un auditeur de Ciney vient de remporter l'appel d'offres.

Un logo et des roll-up ont été réalisés.

Une quinzaine de ménages se sont déjà manifestés.

Un comité de sélection des 20 ménages est en cours de constitution et les critères affinés.

Les réunions et divers autres contacts plus informels avec les différents partenaires se multiplient.

Trois séances d'information sont prévues : le 19/09 à Assesse, le 25/09 à Ohey, le 2/10 à Gesves.

Le CM du GAL augmentera son temps de travail d'1/5eme à partir du 1^{er} juillet, pendant un an...

15/01 Réunion DGO4 à Namur

07/02 Réunion plateformes locales de rénovation énergétique à Namur

07/02 Bureau GAL

18/02 Réunion Electrons libres à Gesves

03 Abandon « Plateformes locales de rénovation énergétique »

04 Relance nouveau projet IsoITaMaison

02/04 Bureau GAL

25/04 Réunion avec conseillers énergie des 3 communes

05 Appel d'offre Réalisation Roll-up

05 Appel d'offre Auditeur logement

03/06 Rencontre Collège d'Assesse

11/06 Rencontre Ohey (échevine + Conseiller Energie)

17/06 AG Electrons libres : présentation ITM aux membres

24/06 GoAL spécial IsoITaMaison



PASSEZ À L'ACTE : ISOLEZ !
UNE ACTION DU GAL POUR VOUS AIDER À ISOLER VOTRE HABITATION !

UNE FORMULE 4 EN 1 ENTIÈREMENT GRATUITE

1. Un **audit** énergétique par un auditeur PAE2
2. Des **devis** auprès d'entrepreneurs locaux
3. Une **optimisation** des **aides financières** disponibles : prêts à taux zéro, primes énergie...
4. Une concertation pour des **travaux bien faits**

RÉUNIONS D'INFORMATION ASSESSE LE 19/9/2019
OHEY LE 25/9/2019
GESVES LE 2/10/2019



Cette action s'adresse aux propriétaires d'habitations anciennes (>20 ans), sur le territoire des communes de Ohey, Gesves et Assesse.
Attention : seuls 20 candidats rénovateurs seront sélectionnés.

INTÉRESSÉ(E) PAR CET ACCOMPAGNEMENT GRATUIT D'UN PROFESSIONNEL ?
INFOS - stephan.vis@tiges-chavees.be - 063/670347 - www.tiges-chavees.be

Avec l'appui des administrations communales de Ohey, Gesves et Assesse et de l'asbl Electrons libres

¹ Depuis le 1^{er} juin 2019, les auditeurs PAE2 sont devenus « auditeurs logement »

5. Divers :

Ci-dessous, quelques moments importants qui dépassent le cadre de la mission Energie verte. Ce sont des moments de rencontre, de renforcement d'équipe, autant d'instantanés énergisants ou fédérateurs. Parfois formels, parfois drôles, souvent stimulants !



07/01 Réunion équipe

22/01 Réunion inter-équipe avec Meuse@Campagne à Andenne

19/02 GoAL Energie

26/02 Comité de projet Energie verte

24/04 InterGAL Energie sur la communication à Rendeux (GAL Pays de l'Ourthe)

02/05 Collaboration filière bois (Apéro-Bois)

07/05 Réunion équipe

23/05 Réunion avec stagiaire C.D, avec CM paysage

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019
Identification des gisements de biomasse mobilisable	1	1	1
<i>Nombre de déclarations d'intention (production annuelle de matière sèche en tonnes)</i>	20	0	0
Etude qualitative "gisements"	1	1	1
<i>Nombre d'acteurs locaux rencontrés</i>	50	55	60
Etude quantitative "gisements"	1	1	1
<i>Nombre d'échantillons d'1ha relévés, mesurés, comptabilisés et retranscrits</i>	100	195	195
Analyse des débouchés énergétiques locaux	1	1	1
<i>Nombre de déclarations d'intention (utilisation annuelle d'énergie en kwh)</i>	20	0	0
Définition des schémas de valorisation	1	1	1
<i>Nombre de filières analysées</i>	4	2	2
Sélection de la ou des filière à développer	1	1	1
Organisation d'une formation à destination des chauffagistes	2	2	2
<i>Nbre de chauffagistes formés</i>	10	5	5
Organisation d'évènements visant à favoriser les initiatives entrepreneuriales	2	1	1
<i>Nombre d'acteurs mobilisés</i>	20	10	10
Etablissement d'un plan financier et recherche de financeurs	1	0	0
<i>Nombre de financeurs potentiels identifiés</i>	5	0	0
Etablissement d'un plan marketing	1	0	0
Implantation de la centrale de conversion	1	1	1
Structuration de l'alimentation de la centrale de conversion	1	1	1
<i>Nombre de structures approvisionnant la centrale</i>		2	2
<i>Nombre de tonnes de matière sèche collectée (*2)</i>		192	240
Valorisation du produit	1	1	1
<i>Nombre de clients</i>		1	1
<i>Nombre de tonnes de matière sèche valorisée</i>		90	150
<i>Nombre de kWh produits</i>		300000	400000
Actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	10	5	8
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	500	170	330
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	5	7
<i>Nombre de participants</i>	80	39	55
Diffusion de la newsletter VaBiEn	24	10	10
<i>Nombre de destinataires</i>	1680	997	997

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019
IND25 EqCO2_prodenergieR PAQ10		234	80	130
	Potentiel de t. EqCO2 évitées grace au(x) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL			
IND26 Qté_Kwh_prodenergieR PAQ10		850000	300000	400000
	Quantité de Kwh produits par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL			
IND27 Nb_instal_prodenergieR PAQ10		2	1	1
	Nombre de nouvelles installations créées par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL			

Expérimentations de stockage/séchage				
	<i>Nombre d'expérimentations (saisons)</i>		3	4
	<i>Nombre de sites de récolte</i>		3	5
	<i>Nombre d'acteurs (personnes) impliqué(e)s</i>		30	35
	<i>Nombre de sites (chaudières) approvisionné(e)s</i>		2	2
	<i>Nombre de MAP de plaquettes produites</i>		415	600

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Points positifs :

- Concrétisation du projet de panneaux pédagogiques par les écoles. Belle synergie entre les directions d'école, les services techniques de la commune, l'EFT Espace, l'asbl Electrons libres et Windvision.
- Chaque étape de broyage et ou de criblage apporte son lot de leçons. *L'expérimentation constitue une phase indispensable pour analyser freins et coûts.*
- Concrétisation du projet pilote IsoITaMaison : passage à l'acte ! Les auditeurs répondent positivement.

Difficultés rencontrées :

- *Le prix actuel du mazout n'incite toujours pas à la dynamisation de la filière ; les aides régionales pour les aspects « chaleur » ne sont pas assez conséquentes et ne semblent pas évoluer favorablement.*
- *Insécurité par rapport à l'engagement long terme des acteurs dans un système économique qui demande une garantie dans le temps. Quelle structure juridique permettra un partenariat stimulant et rassurant ?*
- IsoITaMaison : la difficulté de trouver des financements complémentaires ; l'abandon de l'appel à projets « plateformes locales de rénovation énergétiques » alors qu'il avait été sélectionné.

En résumé, l'enjeu global reste le même que le semestre précédent :

L'opportunité de développer une filière locale à partir de résidus de bois ne coule pas de source : Il y a déjà de la plaquette de bois issue de la forêt, disponible en quantité, à des prix compétitifs, notamment à Ciney, non loin du territoire, via les exploitants forestiers. Les résidus de bois tels que nous les entendons constituent une matière plus difficile (calibre moindre, taux de matière minérale supérieure, quantités moindres...) que celle issue de la forêt. De plus, les normes des combustibles tendent à être de plus en plus standardisées et les chaudières adaptées uniquement à ces normes, ce qui rend les choses encore plus difficiles.

L'objectif est de ne pas concurrencer la filière issue de l'exploitation forestière (déjà très performante) mais au contraire de miser sur la valorisation de résidus qui n'intéressent pas grand monde (petites quantités, diamètres moindres...) mais qui doivent de toutes façons être gérées. Une telle filière fait sens à plus d'un titre (notamment la valorisation et l'optimisation du travail des services techniques, l'attrait pour des entreprises qui ne doivent plus payer pour évacuer leurs déchets,

l'amélioration de la valorisation de ces résidus...) mais est plus laborieuse. Son développement nécessite une garantie à long terme. Les communes, en particulier (comme principaux utilisateurs), devraient s'engager à s'approvisionner (sur dix ans ?) auprès de la plateforme si celle-ci se constitue. Cela implique un partenariat fort et durable.

Au stade actuel, la perspective du développement d'une plateforme locale et l'expérience pilote actuellement menée à Gesves constituent le meilleur vecteur de sensibilisation auprès des acteurs locaux : ces émulations font que l'installation de chaufferies bois performantes entrent dans les mentalités. Bien davantage que tout discours théorique !

3. Programme de travail pour la période suivante

Le rapport a été structuré de telle façon qu'à l'issue de chaque point, la suite a été décrite. Voici néanmoins quelques étapes :

- Séchage saison 5 et évaluation
- Dès le mois de novembre : récolte saisons 6&7
- Plan financier et réflexion sur la structure juridique de la plateforme : suites du travail du consultant Credal.
- Planification de l'élaboration de la plateforme biomasse
- Comment inciter le switch énergétique du mazout (fin en 2035 ?) vers le bois ?
Etudier les besoins du zoning d'Assesse constitue une priorité de l'été. Informer sur la réforme des primes constituera également une occasion à saisir. Elle sera combinée avec l'action IsoTaMaison.
- IsoTaMaison se lance : 1/5ème temps supplémentaire y sera consacré :
Constitution des critères de sélection, organisation des séances d'information, engagement de l'auditeur logement, répertoire des entrepreneurs locaux, suivi administratif et financier...
- Les audits logement démarrent en octobre, après sélection des candidats.
- Génération climat : Les jeunes sont en attente d'informations. Le GAL pourrait contribuer à objectiver le contexte énergétique. Qui consomme quoi ? Et quelles mesures à adopter ?
Entendre les jeunes (écoles secondaires) : quelles sont leurs questions ?
En association avec les maisons des jeunes, les patros, scouts, éducateurs de rue et autres clubs sportifs ?
- ...

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
27-02-19	GAL	Présentation projets nouveau Conseil communal Assesse	L'Avenir	Article
10-04-19	GAL	Commune de Gesves	Andenne Potins	Article
21-05-19	GAL	Newsletter GAL PTC	Entre Tiges et Chavées	Publication GAL

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
30-04-19	Energie	Midi de la biomasse	Valbiomag	Article
15-05-19	Energie	Midi de la biomasse - compte-rendu	Valbiomag	Article
03-06-19	Energie	Programme complet Village Ouvert et Fleuri Sorée	Gesves	Article

4.3. Time sheet

Cf. annexe